



Fréquentation irrégulière

Explications

- Places réservées à 100% (tous les jours) > payer un minimum de 80% si le pourcentage n'est pas atteint.
- Places réservées à 80% (renoncer à un jour) > payer un minimum de 60% si le pourcentage n'est pas atteint.
- Places réservées à 60% (renoncer à 2 jours) > payer un minimum de 40% si le pourcentage n'est pas atteint.

Ce pourcentage est calculé sur les jours ouvrables du mois. Les vacances scolaires ainsi que les fermetures de la structure ne sont pas prises en compte.

✂.....

Choix 1 : Places réservées à 100% > payer un minimum de 80% ☐

Choix 2 : Places réservées à 80% > payer un minimum de 60% ☐

Je réserve 4 jours à choix, à cocher :

Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐

Choix 3 : Places réservées à 60% > payer un minimum de 40% ☐

Je réserve 3 jours à choix, à cocher :

Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐

Nom et prénom de l'enfant :

Site :

Année scolaire : Fréquentation à partir du 1^{er}

Date et signature du parent : /

Le coupon, dûment rempli, est à insérer sur la plateforme dans les données complémentaires de l'enfant sous l'onglet « accueil avec horaire irrégulier » ainsi que de transmettre une copie à la responsable de site.

